



Les déchets des uns peuvent devenir la matière première des autres, comme ici avec le projet Biotop.

## 5. Promouvoir l'économie verte

Pour accompagner les acteurs économiques vers la prise en compte de leur empreinte écologique et de leur responsabilité sociétale.

En matière industrielle ou artisanale, les déchets des uns peuvent devenir les matières premières des autres (ex : la société Périplast à Périgny qui utilise les déchets PVC des entreprises voisines pour fabriquer de nouveaux tubes et conduites). Dans cet esprit, la collectivité prépare un outil de géolocalisation des flux de matières à l'échelle du territoire, pour le mettre à disposition des entreprises. Elle soutient également le réseau d'entreprises Biotop qui cherche à rationaliser ces flux dans les parcs d'activités. Ce réseau organise des collectes collectives, préconise le réemploi, crée des synergies entre entreprises sur les questions d'énergie, de gestion de l'eau, de déplacements. L'Agenda 21 accompagnera le développement de ce type de démarche. Il est également prévu de sensibiliser les acheteurs publics aux achats dits responsables : le recours aux éco-produits ou encore à l'éco-construction. Les initiatives relevant de la finance responsable seront mieux diffusées et valorisées, telles que celles des clubs d'investisseurs CIGALES qui destinent l'épargne solidaire à des activités économiques de proximité dans les domaines de l'environnement, de la culture, de la solidarité...

## 6. Être acteur du changement

La transition écologique passe par l'information et l'éducation au développement durable ainsi que l'incitation à la participation des citoyens.

L'objectif est de développer ici une véritable culture du développement durable, porteuse de changements de comportements individuels et collectifs. Des actions de sensibilisation seront organisées en direction du grand public et des scolaires, en s'appuyant sur le savoir-faire éducatif des membres du réseau RADDAR (Réseau des Acteurs du Développement Durable de l'Agglomération Rochelaise). Les approches de proximité seront privilégiées, à l'instar du projet pédagogique autour de l'éco-quartier de Bongraine avec les écoles alentour. En interne, la collectivité compte intensifier la sensibilisation de ses agents aux grands enjeux du développement durable. Comme la semaine des alternatives aux pesticides ou la Fête de l'énergie, les campagnes nationales ou internationales, demeureront les points d'appui de cette sensibilisation.

La création d'événements locaux pourra s'y ajouter. Un autre volet de l'axe 6 tend à développer la participation des habitants aux projets du territoire. Des parcours pédagogiques d'éducation à la citoyenneté devraient être mis en place : par exemple « comprendre mon agglo » (le rôle du Maire, du Conseiller communautaire, visites de locaux, rencontres d'élus...). La mise en place d'un « guichet unique » est également envisagée, afin de faciliter la consultation citoyenne sur ses différents projets et programmes.



« Les approches de proximité seront privilégiées, comme pour le projet pédagogique autour de l'éco-quartier de Bongraine avec les écoles alentour. »



Visite par les scolaires du site du futur éco-quartier de Bongraine, à Aytré.